



Infos DOL

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE DOL DE BRETAGNE - SEPTEMBRE 2015

EDITO

Par Denis Rapinel
Maire de Dol de Bretagne

Favoriser les déplacements doux

Les modes d'urbanisation mis en œuvre depuis plusieurs décennies, ont souvent eu tendance à imaginer la ville en fonction de l'usage de l'automobile. Aujourd'hui nous devons réfléchir au fait de redonner la priorité aux déplacements doux (piétons et vélos) en garantissant le confort (qualité des revêtements) et la sécurité (à l'écart des déplacements motorisés) aux différents usagers.

Cette aspiration n'est pas uniquement liée à des objectifs économiques (coûts des déplacements) ou sanitaires (bienfaits de l'exercice physique). Elle permettrait d'être plus attentifs aux autres, nous rendre moins égoïstes dans nos voitures, favorisant ainsi davantage le « vivre ensemble ».



Dol de Bretagne : ville vélotouristique

La ville de Dol a sollicité et obtenu le label «ville vélotouristique» décerné par la FFVT (Fédération Française de Vélotourisme). Au printemps des membres de la Fédération sont venus découvrir les aménagements déjà réalisés et les projets destinés à favoriser les déplacements doux au sein de notre cité.

Sensibles au fait que la ville de Dol se préoccupe de la place du vélo dans tous ses nouveaux projets d'aménagements urbains, les membres de la FFVT ont unanimement décidé d'attribuer le label à notre cité.

La remise officielle a eu lieu le 9 juillet en présence de membres de la FFVT, d'élus, de représentants de la sphère touristique et de nombreux Dolois pour lesquels le vélo est un mode de déplacement usuel.

Loin d'être une fin en soi, l'obtention de ce label engage encore plus les élus à favoriser les déplacements cyclistes en ville ; que ce soit au travers d'aménagements spécifiques (pistes et parcs de stationnement) ou par l'instauration de doubles sens cyclistes dans les voies existantes limitées à 30 km/h ou encore mieux par la généralisation des zones de rencontre.



A Dol... à vélo !

A Dol de Bretagne, la moitié des déplacements effectués en ville font moins de 5 kilomètres « aller et retour », distance pertinente pour les réaliser à vélo !

Cependant, pour inciter les personnes à utiliser leur vélo quotidiennement, il faut pouvoir leur offrir, à la fois confort et sécurité.

Le confort concerne d'abord la nature du revêtement de la chaussée qui doit être roulant : le cycliste étant très attentif à sa stabilité, il redoute les fissures, nids de poules et autres obstacles amenant à dévier sa trajectoire.

Mais les cyclistes sont aussi très attachés à l'efficacité et le fait de devoir poser pied à terre peut être pénalisant. C'est pourquoi, nous cherchons à remplacer les panneaux "stop" par des panneaux "cédez-le-passage" lorsque la visibilité le permet. De même, il est aujourd'hui possible de signaler une impasse ou une rue barrée comportant une issue pour les piétons et les cyclistes par le positionnement d'un panneau spécifique.

Ce panneau permet d'éviter au vélo des détours inutiles et d'indiquer les itinéraires malins.



La sécurité consiste à protéger le cycliste en l'éloignant de la circulation routière lorsque les vitesses sont importantes et à le réintégrer dans cette circulation lorsque les voitures roulent moins vite. En cas de collision avec un piéton la probabilité d'accident mortel passe de 100 % à 70 km/h et à moins de 10 % à 30 km/h.

Eclairée par ces chiffres, la ville de Dol cherche à créer un véritable réseau permettant à ses habitants de circuler à vélo en toute sécurité.

Dans les parties les plus excentrées, là où l'espace est encore disponible, des voies douces (piétons-vélos) ont été créées ou le seront bientôt (Bd de Normandie, rues de Legeard et du Pendant des vallées, rue des Tendières, chemin de Belle Etoile, arrière de la rue de Dinan entre la rue des Ponts et la rue Alphonse Pellé, EcoQuartier de Maboué...). De même, des voies douces déjà existantes vont être très prochainement réhabilitées afin de les rendre plus praticables (par exemple, le long du Guyoult entre les rues de Dinan et de St Malo).

Lors des restructurations de rues existantes, des pistes cyclables seront systématiquement aménagées, quitte à réduire l'espace aujourd'hui occupé par les voitures (rue de Paris, très bientôt). Cependant, lorsqu'on approche du centre-ville, l'espace disponible est plus rare et il devient quasiment impossible de dédier des voies spécifiques pour les piétons et les cyclistes. Pour autant le Code de la Route propose deux dispositifs destinés à favoriser les déplacements à vélo : le double sens cycliste dans l'ensemble des voies routières limitées à 30 km/h (y compris dans les voies en sens unique pour les voitures) et les zones de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h).



Un **double-sens cyclable** parfois appelé « sens interdit sauf vélos » est un sens unique classique pour les véhicules motorisés mais ouvert à la circulation des cyclistes dans les deux sens.



Applicable uniquement dans les rues dont la vitesse est limitée à 30 km/h, il tend à renforcer la sécurité des usagers entre eux. Les conducteurs (autos, camions, motos...) et les cyclistes bénéficient d'une meilleure visibilité réciproque. Il permet aux cyclistes d'éviter les grands axes de circulation, souvent désagréables, anxiogènes et dangereux pour eux. Enfin, il simplifie les itinéraires des cyclistes, réduisant ainsi leurs distances et leurs temps de déplacement en ville.

Les entrées des doubles sens cyclables sont matérialisées par les panneaux suivants :



Dans quelques semaines, les élus se réuniront pour réfléchir aux différentes rues dans lesquelles ces deux dispositifs pourront être testés.

La sécurité consistant aussi à pouvoir trouver un endroit pour stationner son vélo sans risque de vol ou de dégradations, des abris à vélos seront très prochainement aménagés aux abords immédiats de l'hyper centre.

Aujourd'hui, tout incite à mettre en place des aménagements favorisant les déplacements doux. La ville de Dol souhaite s'inscrire dans cette dynamique pour offrir à ses habitants et visiteurs des alternatives à la voiture, et initier un rythme de vie plus respectueux de l'environnement.



En agglomération, **les zones de rencontre** cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace, les piétons et les véhicules mais également à permettre le développement de la vie locale.

Dans ces zones, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h réduisant ainsi fortement les risques d'accidents graves en cas de collision. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation spécifique :



MOBILI'TY'BAIE :

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité (du 16 au 22 septembre), la Communauté de Communes du Pays de Dol de Bretagne propose un certain nombre d'animations destinées à sensibiliser ses habitants aux outils existants pour favoriser les déplacements en milieu rural.

Ainsi, le samedi 19 septembre sur le marché de Dol-de-Bretagne, un espace d'accueil et d'informations sera à la disposition du public pour échanger sur les outils de l'intermodalité (existants et à venir) avec un accent sur le covoiturage, l'offre TER présente en gare de Dol et les voies douces.

Un espace de formulation non orale nommé « Rêve ta mobilité » permettra à chacun de formuler par écrit et de façon anonyme ses «rêves de mobilité» (remarques, attentes, frustrations, envies et toutes actions dans lesquelles il aimerait voir son territoire s'inscrire).

En partenariat avec les concessionnaires locaux, un espace de découvertes permettra de se familiariser (et de tester) des véhicules électriques et/ou hybrides de marques françaises. Des vélos à assistance électrique seront à la disposition du public.

L'association Ludik Energie sera présente pour permettre aux visiteurs de tester la mobilité durable de façon ludique et pédagogique :

Sur des vélos interactifs équipés d'un logiciel spécifique, les participants réaliseront des itinéraires virtuels au cours desquels ils découvriront les avantages mais aussi les difficultés d'un trajet cycliste : temps de parcours, circulation, efforts, intempéries, Un accompagnateur professionnel commentera avec humour le parcours et échangera avec les participants sur les idées reçues et y apportera des solutions concrètes.

Leur parcours terminé, les participants réaliseront le 'Memory mobilité', un jeu pédagogique pour comprendre la mobilité multimodale dans la ville durable de demain.

Pour donner un sens immédiat aux changements de comportement, les animateurs proposeront en conclusion une série variée d'éco-gestes. Les participants pourront alors se faire prendre en photo et repartir avec la preuve de leur engagement Eco-responsable.

Révision du PLU : quelle ville souhaitons-nous pour demain ?

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) la ville de Dol est en phase d'adoption de son PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Ce document est la véritable clef de voûte du futur PLU puisqu'il définit les grandes orientations du projet d'urbanisme et d'aménagement de la commune.

A cet effet, une réunion publique est organisée le mardi 22 septembre 2015 à 20h30 dans la salle d'honneur de la mairie. Les élus seront à votre disposition pour vous exposer le projet qu'ils entendent mener pour répondre aux enjeux et aux besoins futurs de la ville de Dol de Bretagne.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ
DU 16 AU 22 SEPTEMBRE

BOUGEZ AUTREMENT...

En
Pays de Saint-Malo
à Dol-de-Bretagne

LA SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ
BOUGEZ
AUTREMENT
16-22 SEPTEMBRE

OUI, MAIS COMMENT ?

éhop
covoiturage-nous
EN ÎLE & VILAINE

Dol de Bretagne

ActiDol

avec tout
vivre Dol

LUDIK
ENERGIE

mobiliTy'baie

Espace Informations - Animations & Café'Covoit'

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015

Marché hebdomadaire de Dol-de-Bretagne
Place Chateaubriand

Durant cette même semaine le film « Sur le Chemin de l'école » de Pascal Plisson sera diffusé aux enfants du centre de loisirs.

Ce documentaire les sensibilisera à la situation de quatre enfants qui vivent aux quatre coins du globe mais qui partagent la même soif d'apprendre. Ces enfants ont compris que seule l'instruction leur permettra d'améliorer leur vie et c'est pour cela que chaque jour, dans des paysages époustouffants, ils se lancent dans des périples à hauts risques qui les conduisent vers le savoir.



Extension du réseau d'assainissement dans les rues Pierre Sémard et Félix Poirier

Cet été un grand chantier s'est tenu dans la partie sud de la ville, dans les rues Pierre Sémard et Félix Poirier à Carfantin. En effet, une extension du réseau d'assainissement a été réalisée conformément au programme de rénovation et d'amélioration initié par la ville suite au renouvellement de son contrat d'affermage.

Cette extension permet d'une part de raccorder les quelques habitations du secteur de Carfantin qui ne l'étaient pas encore, et d'autre part d'anticiper dans la rue Pierre Sémard les raccordements des bâ-

timents qui pourront être construits prochainement.

Parallèlement à ces travaux d'extension, le réseau existant va faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation dans les secteurs les plus vétustes : gainage par l'intérieur voire pose de nouveaux tuyaux dans des cas extrêmes.



Modernisation de la rue de Paris

Nous y sommes ! Les travaux de rénovation et d'embellissement de la rue de Paris ont débuté à la mi-mai de cette année. En effet, les engins de travaux publics ont pris possession d'une rue qui méritait un travail de grande ampleur concernant son embellissement et la sécurisation des déplacements doux.

Après une réflexion avec le bureau d'études ATEC-Ouest et une présentation aux riverains le 20 janvier dernier, les travaux ont débuté

par la dépose des bordures (qui seront réutilisées ultérieurement) puis se sont poursuivis par la reprise des réseaux des eaux usées et pluviales jusqu'à la mi-août. Début septembre, l'effacement des différents réseaux aériens apportera une meilleure esthétique à la rue.

A la fin de cette année, la dernière phase de travaux commencera et concernera les travaux de voirie : chaussée, stationnements longitudinaux, piste cyclable et trottoirs.

Normalement vers la mi-avril 2016, nous disposerons d'une rue totalement rénovée.



Réhabilitation de l'ancien immeuble du Foyer Logement

Sous la responsabilité d'Emeraude Habitation, la rénovation du petit immeuble qui accueillait auparavant le Foyer Logement se termine. Au rez-de-chaussée un espace est réservé au CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique) afin d'y transférer ses bureaux jusqu'ici accueillis dans le groupe scolaire de la Place Chateaubriand. Au premier étage se trouvent six appartements gérés par les PEP 35 (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public) et destinés à des personnes en légère situation de handicap. Par ailleurs, dix logements sociaux (T1, T2, T3) sont répartis sur les trois niveaux du bâtiment.

La commission d'attribution a souhaité garantir une mixité sociale dans ce petit collectif. Ainsi retraités et actifs, jeunes et plus anciens se côtoieront afin de favoriser l'entraide et la convivialité.

L'aménagement d'un carrefour à l'angle des rues Yves Estève et des Murets

A la fin du mois de mai, la ville de Dol a connu quelques désagréments et encombrements en entrée de ville, rue de Saint-Malo afin de faciliter à très court terme les déplacements, fluidifier le trafic et embellir cette entrée.

Tout le monde a en mémoire les difficultés rencontrées par les cars scolaires qui empruntent régulièrement ce carrefour pour accéder à la rue des Murets. Difficultés qui pouvaient à certains moments, du fait de la configuration du carrefour, entraîner des accidents. Après être devenue propriétaire de la maison située à l'angle du carrefour et avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, la ville de Dol a engagé les travaux de déconstruction de cette maison.

Il reste aujourd'hui à finaliser la réfection du mur en fond de site puis à réaménager totalement le carrefour.

Ainsi, prochainement, les cars scolaires pourront manœuvrer en toute sécurité et les riverains, disposer d'un environnement plus agréable.



Troisième et dernière phase de travaux à l'école publique Louise Michel.

Depuis 2012 la ville est entrée dans un projet de rénovation important de l'école primaire Louise Michel. Après les nécessaires extension de l'école maternelle et refondation complète des classes élémentaires, c'est aujourd'hui le restaurant scolaire qui va être transformé.

Ainsi, vont être aménagées deux salles de restauration pour les enfants de maternelle tandis que celle des plus grands va être agrandie dans un triple souci de confort thermique et acoustique, de la re-

cherche d'une fonctionnalité pour les agents de service, tout cela en garantissant des conditions d'hygiène optimales. Ces travaux vont permettre, en périphérie, d'agrandir et recentrer en un lieu unique la garderie de l'école tout en lui dédiant une entrée spécifique. Enfin, l'accès aux étages des Personnes à Mobilité Réduite va être facilité grâce à l'intégration d'un dispositif spécifique dans une des cages d'escalier.

Les travaux qui ont débuté à la mi-juillet vont se poursuivre jusqu'à début mai 2016. Durant ce temps, les enfants déjeuneront dans la salle Chateaubriand. Cette salle sera donc très peu disponible pour les associations durant cette période et la mairie s'excuse pour la gêne occasionnée.



Nouveau visage pour le quartier des Beauvais

Suite à la mise en service du nouveau terrain synthétique, le stade Tézé Herbert va changer prochainement de destination. En effet, la localisation privilégiée de ce terrain justifie pleinement sa reconversion dans le cadre de l'accueil de nouveaux logements.

Des études sont en cours pour l'aménagement de 23 lots libres de maisons individuelles et de 11 maisons de ville le long de la rue de Belle Lande (dont 7 seront gérées par Emeraude Habitation).

Les travaux de viabilisation devraient commencer début 2016 et les premières demandes de Permis de Construire pourraient être déposées avant l'été de cette même année.



La Bretagne à l'honneur !

Du 16 au 25 mai dernier, a eu lieu le festival « l'Art et l'Image » dans le cadre de la Fête de la Bretagne, adossé au Mois de la Photo, soutenu par la Ville de Dol et porté par l'association DPI. La culture bretonne est transmise sur notre territoire par diverses associations.

L'engagement de celles-ci a contribué au rayonnement et au succès de cette initiative. Le concert de Gilles Servat, point d'orgue de cette semaine festive, a accueilli en plein air sous un ciel limpide, promenade des remparts Jules Revert, plus de 300 personnes qui ont pu découvrir dans de parfaites conditions sonores l'inimitable talent de notre « sterenn » (étoile en breton).



L'Odyssée : la chance de pouvoir s'ouvrir à l'Autre !

La culture rime avec le «vivre ensemble» et pour bien vivre ensemble, il faut se comprendre. Aussi, quoi de mieux pour s'ouvrir aux autres, en dehors des clichés et des certitudes, que l'Art sous toutes ses formes, de la littérature au spectacle vivant ?

Pour fédérer le plus grand nombre, l'Odyssée vous propose un programme, divers et qualitatif, ludique et ouvert à tous, mais toujours riche en réflexions et axé sur le talent confirmé des interprètes.

En chanson par exemple avec Aldebert pour les enfants, Dick Annegarn pour les mots, Jeanne Cherhal pour la femme moderne ...



Au théâtre avec une interprétation toute africaine du « Malade Imaginaire » et aussi avec une mise en scène des questionnements liés au monde agricole : « Nourrir l'Humanité c'est un métier », spectacle bien nommé et plusieurs fois nominé, il précédera un débat riche de points de vue.

Mais aussi d'autres spectacles : du hip-hop, du classique (le Requiem de Fauré), de l'humour (Shirley et Dino), du vaudeville (Feydeau), de la danse, du cirque... qui ne devraient pas laisser indifférent.

A découvrir sur la plaquette distribuée en début de saison ou sur dol-de-bretagne.fr ou dol.bzh



Bagad An Hanternoz

Orchestre de musique traditionnelle composé de bombarde, cornemuses écossaises et batteries, le bagad de Dol-de-Bretagne a connu de nombreuses transformations au cours de son demi-siècle d'histoire, tout en conservant son objectif de promouvoir une musique d'ensemble évolutive, issue de la tradition populaire bretonne. C'est en 1992 qu'il prend le nom de « An Hanternoz », ce qui signifie « le Nord » ou « minuit » en Breton.

S'il anime toute l'année de nombreuses manifestations locales, il lui arrive aussi régulièrement de représenter la Bretagne en France ou à l'étranger : Allemagne, Espagne, Belgique... Le costume du bagad, arborant les couleurs or, azur et sable du blason de sa ville, est brodé à l'effigie des gargouilles de la Cathédrale de Dol, qu'il a adoptées comme emblème.

Membre de la Fédération Sonerion, il participe chaque année au Championnat National des Bagadoù. En 2015, tout juste monté de la 5ème à la 4ème catégorie du championnat, il termine premier de sa poule aux éliminatoires de printemps, à Pontivy. Lors de la finale, le 17 juillet à Dinard, il est classé 8ème de sa catégorie, sur un total initial de 20 concurrents. Certains de ses membres participent par ailleurs à des concours individuels (batterie) ou en couple (bombarde et cornemuse).

L'école de musique

Si le bagad est connu par ses prestations publiques, il consacre également beaucoup d'énergie à son école de musique, qui s'est développée au cours des années 2000. Cette école accueillait cette année 56 élèves, encadrés par cinq enseignants professionnels. À l'heure actuelle, 80 % des musiciens du bagad en sont directement issus.

Tous les instruments joués par le bagad y sont enseignés :

- **la bombarde** : cousine rustique du hautbois, elle est à l'origine accompagnée par un biniou (petite cornemuse), et plus rarement par un tambour. Cette formation originale est parfois appelée «Orchestre National Breton».
- **la grande cornemuse des Highlands** : constituée d'un sac formant réserve d'air, d'où sortent plusieurs tuyaux sonores, cet instrument est emprunté aux pipe-bands écossais.
- **la caisse claire écossaise** : dérivée du tambour d'ordonnance, elle s'en distingue par un son plus puissant et plus sec, propre à soutenir le jeu des deux autres pupitres. C'est probablement une des percussions les plus puissantes qui existent.

Les cours hebdomadaires se déroulent par groupes de niveau de 2 à 5 élèves. Ils sont ouverts aux débutants, à partir de 7 ans, avec possibilité de prêt d'instrument. Les notions de solfège nécessaires sont acquises en même temps que la technique instrumentale.

Tarif annuel : 130 €. Renseignements : 06 88 31 34 39 ou contact@bagaddol.org

Le « Bénévolat qui vous Va » ou la création d'une Mutualité des bénévoles

La vie associative de Dol de Bretagne est très riche. Beaucoup de manifestations y sont organisées, grâce à de nombreux bénévoles qui ne comptent pas leur temps et jouent un rôle primordial.

Il arrive de temps en temps que les bonnes volontés se fassent rares et que l'organisation soit remise en cause, ou chamboulée, par le manque de deux, trois, quatre personnes.

Si chaque association possède son équipe de bénévoles, pourquoi ne pas mutualiser ces équipes et créer un fichier qui permettrait, à ceux qui le souhaitent d'intervenir dans un événement d'une autre association que la leur ?

Patrick Amiot et Jean-Luc Tonneau, présidents de différentes, et dynamiques, associations doloises, ont voulu concrétiser cette idée et sont à votre disposition pour vous apporter plus de précisions.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site officiel de la ville de Dol (dol-de-bretagne.fr) et vous inscrire directement dans la rubrique « Appel à bénévoles ».

Les journées du patrimoine arrivent, n'oubliez pas de vous inscrire !!!



Des résultats sportifs remarquables

Le 23 juin dernier, les élus étaient invités à Rennes pour assister à la remise de la **coupe départementale de football**, gagnée par l'équipe séniors 1 de l'Entente Samsonnaise Doloise. Cette récompense est venue s'ajouter à la montée en Promotion d'Honneur au terme d'un très beau championnat. Le football dolois a le vent en poupe puisque l'association ouvre une section féminine pour cette saison 2015-2016.



Afin de soutenir l'association dans son activité, la ville va mettre en service très prochainement un terrain synthétique qui va être d'un grand secours lors de la saison hivernale qui rend souvent les terrains en-

herbés impraticables de nombreux week-ends dans l'année. Ce terrain va aussi faire le bonheur de tous les établissements scolaires.

D'une surface de 7140 m², il est agrémenté de tribunes fondues dans le terre-plein est, et d'un bâtiment de service offrant quatre vestiaires, deux locaux de rangement destinés au club et aux scolaires, une salle de convivialité et deux vestiaires arbitres. L'ensemble sera livré dans son intégralité à la mi-octobre.

A noter aussi, les très bons résultats du **Basket Club Dolois** qui voit ses deux équipes premières, masculine et féminine, accéder en division supérieure. C'est en Excellence Départementale, requalifiée D2 à partir de cette saison, que ces deux équipes vont évoluer.

Les jeunes patineuses du **Roller Club Dolois** n'ont elles aussi pas démerité car elles ont fait honneur à leur club en accédant aux 1^{ère} et 3^{ème} places du Critérium de Bretagne qui s'est tenu à Plabennec début juin.

Au **Tennis Club Dolois**, ce sont les jeunes filles 15-18 ans qui sont devenues championnes de Bretagne tandis que les deux

équipes 1 seniors masculine et féminine accèdent elles aussi à la division supérieure !

En individuel, il est à noter l'exceptionnelle performance de Jeanne Dubois qui va entrer en Terminale au Lycée St Magloire et qui vient de décrocher à Malte un double titre de **championne d'Europe UGSEL** (Enseignement libre) sur 100 m et en relais « 4x100 m ».

De même, en **cyclisme** Florentin Lecamus-Lambert, fils des restaurateurs du Relais de Belle-Lande, est devenu **champion départemental et champion de Bretagne** sur route dans la catégorie cadets. Il a été repéré par l'entraîneur du Pôle France et a participé au Festival olympique de la jeunesse européenne en Géorgie fin juillet.

Un grand bravo à tous ces sportifs, à leurs encadrants et à tous les bénévoles qui les accompagnent durant toute l'année, voire depuis des années pour certains !

Le sport c'est l'école de la vie ! **Merci pour toutes les valeurs véhiculées qui favorisent l'épanouissement de chacun et le mieux vivre ensemble.**





Dolibulle 2 : c'est parti !

Porté par la Communauté de Communes, le projet de nouvelle piscine est entré dans une phase concrète avec début juillet, le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui va concevoir et construire cet équipement.

Positionnée entre la piscine actuelle et la salle multi-sports, Dolibulle 2 viendra parfaitement s'insérer dans le site grâce à ses formes à la fois douces et tendues.

A l'intérieur les baigneurs auront à leur disposition : un bassin sportif de 25 m et 5 couloirs, un bassin ludique de 180 m² (profondeur comprise entre 0 m et 1 m 30), une pataugeoire de 30 m² et un espace de remise en forme intégrant un sauna, un hammam, un frigidarium et des douches massantes.

A l'extérieur, une rivière sauvage de 80 m de long sera à la disposition des plus intrépides ainsi qu'une aire de jeux d'eau de 50 m² pour les plus petits et bien sûr de généreuses terrasses minérales et végétales.

Construite avec des objectifs de Haute Qualité Environnementale (HQE), Dolibulle 2 visera notamment à atteindre des cibles très performantes au niveau de la consommation de l'eau et de l'énergie, de l'entretien et de la maintenance ainsi que du confort acoustique.

Le planning établi à ce jour prévoit un début des travaux à l'automne 2016 et une ouverture au public durant l'été 2018.





Inauguration du mur d'expression

Souhaitant trouver une réponse au besoin d'expression libre des jeunes tagueurs, le Conseil Municipal de Jeunes(CMJ) a émis l'idée de construire un mur d'expression. Inauguré le 7 mai dernier près de skate parc, c'est le grafeur rennais Mathias Brez qui a réalisé le premier tag sur cet espace destiné à accueillir de multiples œuvres éphémères.

PATRIMOINE

Ouverture du passage des Bas-Celliers

Depuis quelques semaines un passage permet de relier la place Chateaubriand au reste de remparts visible aux arrières du magasin Biocoop. Après d'importants travaux de maçonnerie réalisés par les employés communaux et ayant pour objectif de reconstituer un chemin de ronde dans cette partie sud des remparts, un escalier métallique a été posé afin de rejoindre le Boulevard Deminiac.

Les Dolois disposent ainsi d'un très beau raccourci au travers des venelles déjà existantes ou nouvellement créées. Une occasion pour eux de se réapproprier le « Dol historique ».

Le nom « Bas-Celliers » provient d'une déformation du mot «basseliers» dénommant autrefois les choristes, représentants du Clergé et qui visiblement fréquentaient souvent cette rue. A Saint Malo, les choristes sont appelés « bacheliers », une appellation que l'on retrouve aussi à Dol mais nulle part ailleurs en France. Puis après déformation du mot, nous trouvons aussi « Baceliers » ce qui aurait amené à l'orthographe actuelle « Bas-Celliers ».

Ce nouveau cheminement sera officiellement inauguré le samedi 19 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine.



Accompagnement des cérémonies religieuses à la cathédrale

Notre centre-ville étant attractif et notre cathédrale Saint Samson très visitée, force est de constater que le stationnement devant l'édifice est toujours complet et cela pose de réels soucis lors des cérémonies d'obsèques ou de mariage. Des stationnements interdits étaient pourtant prévus sur le parvis avant chaque cérémonie mais n'étaient pas toujours respectés ce qui compliquait la venue de la famille proche qui ne pouvait se garer au plus près de l'entrée de la cathédrale.

En concertation avec le Père Marcel Gasnier, curé de la cathédrale, et des services de la mairie, il a été dorénavant décidé de neutraliser une partie du parvis avant chaque célébration. A cet effet des potelets et chaînettes sont disposés afin de délimiter les emplacements réservés aux familles et aux proches.

Merci à tous de respecter ces nouvelles règles qui faciliteront le déroulement des cérémonies.

Tro Breiz, le « Chemin des Cathédrales », pèlerinage permanent

On connaît le « Tro Breiz », ce pèlerinage des sept cathédrales abritant les reliques des saints fondateurs de Bretagne. Recréé en 1994 par Philippe Abjean, son succès ne se dément pas, mais il a un petit défaut, il ne se déroule, en entier que tous les sept ans... L'idée est donc venue, parmi les communes et paroisses y participant d'en faire un pèlerinage permanent à l'instar des Chemins de St Jacques de Compostelle.

Les maires de Saint Pol de Léon, de Tréguier, de Saint Briec, Saint Malo et bien sûr Dol de Bretagne, se réunissent depuis 2014, afin de créer et d'organiser ce nouveau concept du Tro Breiz en proposant notamment des hébergements « bons marchés ».

Après une concertation et la réflexion de Philippe Abjean (qui, entre-temps a créé la Vallée des saints à Carnoët près de Carhaix), une idée a surgi : se servir des chapelles comme lieu de repos sur les chemins de pèlerinage.



L'idée est simple : retrouver l'hébergement naturel des chapelles hospitalières.

Bien sûr, tous les pèlerins n'iront pas dormir dans ces lieux, mais c'est une proposition originale et surtout un élément de communication.

Au-delà de ces considérations, le contexte économique existe bien, et l'on peut attirer, rapidement, sur l'ensemble de l'itinéraire, de quarante à cinquante mille visiteurs annuels.

Une étude économique prouve que ces nouveaux pèlerins, sont issus de classes sociales avec un bon pouvoir d'achat, en quête d'une spiritualité, pas uniquement inspirée par le catholicisme et la chrétienté, mais aussi par une recherche de soi et un dépaysement.

L'association a été créée à Dol de Bretagne ce 25 février, les représentants de la commune y sont bien présents et chercheront, par ce biais à promouvoir le riche potentiel, touristique, sacré et religieux de la Ville de Dol, en partenariat avec les autres cités cathédrales bretonnes.

Vingt ans du Réseau Village Etapes

Le 4 juillet, la commune a fêté le vingtième anniversaire du réseau « Village Etapes ». Labellisée en 2011, Dol de Bretagne a dû prouver que la cité possédait un ensemble d'équipements nécessaires aux touristes de passage (hébergements, restauration, services...).

Ce réseau national de 45 communes, se révèle particulièrement dynamique et la plupart des municipalités voit s'accroître le nombre de visiteurs tentés par la qualité des prestations et services garantis par l'appartenance au label.

Dol a rejoint les onze communes du Grand Ouest qui se réunissent régulièrement pour optimiser la communication du réseau et attirer de nouveaux touristes comme les autocaristes et camping-cars par exemple.

48 commerces de Dol sont les ambassadeurs et relais de l'organisation. Avec leur autocollant en vitrine, ils affichent ainsi leur dynamisme et leur volonté de toujours mieux accueillir et servir les visiteurs et touristes.

Dol « Commune touristique »

Pour se faire connaître comme une ville touristique, il faut mettre toutes les chances de son côté.

Ainsi, être référencé à un niveau national (INSEE) peut être d'une grande aide.

Pour cela, il faut prouver les capacités d'hébergements touristiques (chambres d'hôtes, gîtes, hôtels...), mais aussi les capacités d'animations et les activités culturelles et patrimoniales.

La ville de Dol correspond (largement) à tous les critères et un dossier a donc été envoyé pour qu'elle soit classée « Commune Touristique » et dans une deuxième étape « Station touristique ».

Ces reconnaissances officielles nous permettront d'être mieux référencé et ainsi de pouvoir mieux communiquer à un niveau national.

Deux étoiles au Guide Michelin 2015

Belle récompense pour la cité doloise et pour l'ensemble des structures qui contribuent au développement touristique de notre territoire : l'édition 2015 du Guide Michelin vient d'officialiser l'attribution de 2* (mérite un détour) à la cathédrale St Samson.





Participation à la Journée Nationale du Commerce de Proximité

Un label a été créé en 2005 pour réunir les acteurs économiques autour des valeurs de proximité et de lien social.

Afin d'obtenir ce label « Commerces de Proximité », la ville de Dol participe à la Journée nationale du 10 octobre 2015.

Le but étant de prouver le dynamisme des commerces essentiels, présents en centre-ville et indispensables à la vie de tous les jours des citoyens. Ainsi, ces bijouteries, boulangeries, cafés-restaurants, poissonneries, maisons de la presse... devront montrer leur parfaite implication dans la vie communale.

Pour les clients, cette journée permettra de montrer leur attachement à ces enseignes, pour les commerçants, prouver leur volonté de partager des valeurs communes.

Le « Commerce de proximité » permet l'échange, le contact, l'emploi de proximité, mais aussi la convivialité et une certaine simplicité...

Tout cela existe clairement à Dol, et dans son centre-ville. A nous de le prouver, avec nos commerçants et leur Union commerciale.

Mise aux normes d'accessibilité des commerces : date limite 27 septembre

Les établissements recevant du Public (ERP) doivent garantir leur accessibilité. Ils ont jusqu'au 27 septembre 2015 pour envoyer un dossier, précisant si leur établissement est, ou non, aux normes prévues par la Loi.

Si des travaux sont à réaliser, ce dossier devra donner le plan et le calendrier des travaux prévus dans les trois prochaines années.

Des aides peuvent être attribuées par le conseil départemental (CAP35). Des renseignements sont accessibles auprès de la Chambre des Métiers (Philippe Closier et Nelly Duchesne).

ACTUALITÉS



Quelques changements au sein du Conseil Municipal

Suite à une évolution de carrière, Florence Rouyez a décidé de démissionner de ses fonctions d'adjointe au maire. Cependant,

elle reste membre du Conseil Municipal et de la Communauté de Communes. Elle avait en charge les missions suivantes :

- le cadre de vie, repris par Charlotte Grégoire
- le commerce, repris par Patrick Amiot et Xavier Coadic.

Par ailleurs Soizig Williams Pinçon remplace Maryline Moradel dans sa fonction de conseillère municipale suite au départ de celle-ci pour la Guadeloupe. Enfin, Nicole Macé intègre le Conseil Communautaire suite à l'attribution d'un siège supplémentaire pour la ville de Dol.



Une visite nocturne pas banale !

Une petite fille qui habite près de la cathédrale a eu une drôle de surprise un matin en se réveillant puisqu'une jolie petite chouette effraie était posée sur le chevet près de son lit.

Depuis la petite chouette est repartie chercher un autre abri, peut-être chassée de la cathédrale par ses parents qui y ont élu domicile depuis plusieurs semaines.

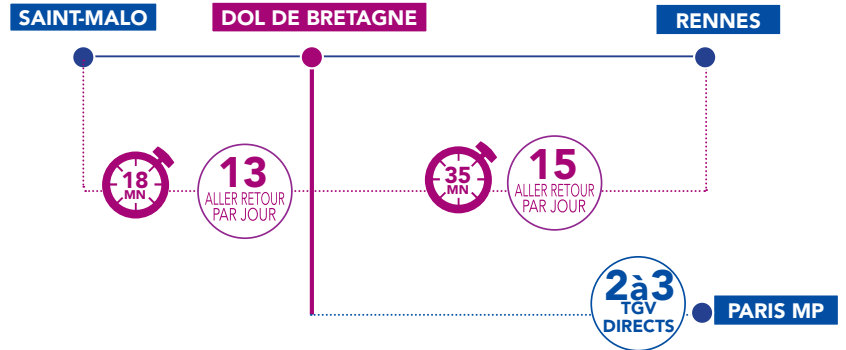
SOYEZ MALINS

TESTEZ LE TRAIN EN GARE DE DOL-DE-BRETAGNE

Notre ville a la chance d'être équipée d'une gare particulièrement bien desservie : quotidiennement 43 trains (en semaine) s'arrêtent à Dol de Bretagne : 3 TGV et 40 TER. Ainsi chaque jour de la semaine, 1250 montées/descentes sont comptabilisées permettant aux voyageurs de se déplacer dans de bonnes conditions de sécurité et de confort pour un coût abordable.

Dans quelques mois la mise en service du réseau BGV (Bretagne Grande Vitesse) permettra de réduire fortement les temps de trajet pour relier la capitale : moins 25 à 45 minutes selon les parcours (TGV directs ou TGV + TER).

SOYEZ MALINS TESTEZ LE TRAIN EN GARE DE DOL-DE-BRETAGNE



DOL DE BRETAGNE <> RENNES

EN VOITURE
285,20€/MOIS*

EN TER
57,40€/MOIS**

Dol communique en « .bzh » !

La ville de Dol-de-Bretagne vient d'adopter l'extension internet bretonne. Les adresses emails des services de la mairie sont désormais @dol.bzh. Histoire de rajouter un petit air de Bretagne à nos correspondances !



ESPACE D'EXPRESSION DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

La période estivale pour une ville destinée au tourisme, comme Dol de Bretagne est toujours révélatrice de ses qualités et de ses faiblesses. Il semble que cette année ait été propice à une déception ambiante dans l'organisation, la propreté et l'animation de la ville. L'absence d'une politique touristique dynamique est la conséquence de cette situation. Malgré, les labels, des manifestations reproduites à l'identique d'année en année, un manque de communication. etc., une certaine lassitude s'installe.

Le tourisme constitue l'un des axes de développement économique de notre cité, nous déplorons que cette sensibilité ne soit pas la même pour tout le monde !

Les membres de la minorité municipale vous souhaite une bonne rentrée et restent à votre écoute et à votre entière disposition.

A partir du mois de septembre, nous tiendrons une permanence à la mairie (local de la minorité municipale), le quatrième vendredi de chaque mois de 14 heures 30 à 16 heures.

Philippe MERCIER, Emilie HUCHET, Gérard CHALIGNE, Gwenaëlle GRACE, Jean-Luc LEROY, Flavie HERY (par ordre de positionnement au Conseil Municipal).

Respecter la tranquillité de son voisinage

La réglementation municipale rappelle que l'utilisation d'outils de bricolage, de jardinage ou d'appareils diffusant de la musique, générant des bruits pouvant être dérangeants pour ses voisins sont interdits tous les jours entre 20h et 8h. Les dimanches et jours fériés, les travaux sont seulement autorisés entre 10h et 12h.

Les propriétaires de chiens doivent aussi veiller à ce que leurs compagnons ne génèrent pas de nuisances sonores qui peuvent vite devenir insupportables.

De même, le brûlage de déchets dans son jardin est strictement interdit.

Merci à tous de veiller à la bonne application de ces règles de « bien vivre ensemble ».



Participation à l'opération « Un arbre pour le climat »

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France accueillera la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21). L'objectif de cet événement mondial est l'adoption d'un nouvel accord de réduction des émissions de gaz à effet de serre entre les dirigeants politiques des 196 parties signataires.

L'enjeu est vital car le réchauffement climatique menace les équilibres naturels de la planète: bouleversements météorologiques, hausse du niveau de la mer, aggravation des famines, disparition de 20 à 30 % des espèces...

Pour éviter de telles conséquences, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) rappelle qu'il est impératif de limiter la hausse globale des températures à +2°C d'ici à l'année 2100. C'est pourquoi des engagements forts doivent être pris par tous les pays rassemblés.

En parallèle de ces négociations climatiques, déterminantes pour l'avenir de notre planète, les communes sont appelées à se mobiliser pour sensibiliser la population et fédérer le plus grand nombre.

Dans le cadre de l'opération «Un arbre pour le climat !» plusieurs temps forts seront organisés à Dol, comme dans d'autres communes de France, pour planter des arbres jusqu'à la COP 21 et pour valoriser les actions qu'elles conduisent déjà en faveur du climat et de la préservation de la biodiversité.

Ces plantations atteindront un point d'orgue le mercredi 25 novembre 2015, date emblématique pour planter un arbre car comme le rappelle l'adage : «à la Sainte Catherine, tout bois prend racine».



Prévention des chutes pour les personnes de plus de soixante cinq ans .

Suite à la conférence « Equibr'Age », réalisée fin avril à l'initiative du CCAS, douze personnes ont participé à une première série d'ateliers proposés durant huit semaines pendant une heure.

Dans une ambiance décontractée et sympathique, chacun a pu s'exercer à son rythme : échauffement, stimulation sanguine, sensibilisation de l'oreille interne, coordinations, massage de la voûte plantaire avec une balle de mousse, travail du dos, des cuisses, comment se lever sans effort, etc ...

Les participants ont apprécié cette initiative. Ils sont désormais plus en confiance, ont moins peur de chuter, possèdent plus d'assurance et d'autonomie et continuent de s'entraîner chez eux.

Cette opération réalisée avec la collaboration de Kiné Ouest sera reconduite en 2016.



@DolBretagne, 10^{ème} ville de Bretagne la plus suivie sur Twitter !



C'est ce que nous apprenait en mai dernier le site www.eterritoire.fr qui publie régulièrement des articles sur l'actualité numérique. En effet, aujourd'hui plus de 330 personnes suivent chaque jour l'actualité de la ville de Dol à travers son compte Twitter.

Bravo à Xavier Coadic, Conseiller délégué à la communication pour cette réussite.